

Samedi 22 septembre 2012 au SIOM à 12h00 Cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre Travaux de valorisation énergétique de l'usine d'incinération

« La restructuration complète de l'usine en centre de valorisation énergétique engendrera de nouvelles recettes et nous permettra de répercuter une nouvelle baisse de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM). » Yves Faure, Président du SIOM.

Le SIOM a entrepris de mener des travaux sur son usine d'incinération qui vont permettre de doubler la production de chaleur issue des déchets mais aussi de produire de l'électricité. L'électricité produite couvrira les besoins énergétique de l'usine et le surplus sera revendu.

➔ La performance énergétique du SIOM passera ainsi de 23% à plus de 75% !

Cette réalisation répond à trois enjeux :

- 1- **Enjeu stratégique** : Transformer l'usine d'incinération en centre de valorisation énergétique.
- 2- **Enjeu économique** : Augmenter les sources de recette à travers la vente d'énergie dans l'objectif de baisser d'1,2 millions d'euros la fiscalité pour les habitants du territoire.
- 3- **Enjeu environnemental** : éviter d'utiliser des énergies fossiles en se servant de la chaleur produite par les fours d'incinération pour produire de l'électricité et chauffer, en partie, des locaux de la zone d'activité de Courtaboeuf et la ville des Ulis.

Yves Faure, Président du SIOM et les membres du comité syndical inaugureront donc le lancement de ce chantier en présence d'élus, d'institutionnels et de tous les acteurs en interne comme en externe le samedi 22 septembre à 12h00.

A PROPOS DU SIOM

Créé en 1959, le SIOM, Syndicat mixte des Ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse qui recouvre une communauté d'agglomération, la CAPS (10 communes) et 7 communes indépendantes réparties sur 2 départements (Essonne et Yvelines), a trois missions principales :

- La collecte des déchets ménagers : c'est-à-dire l'ensemble des opérations d'enlèvement des déchets pour un acheminement vers un centre de traitement.
- Le traitement dont l'incinération des déchets ménagers : en 2011, l'usine a traité plus de 85.200 tonnes de déchets issus des ordures
- La valorisation des déchets à travers la valorisation matière et la valorisation énergétique (production d'eau surchauffée issue de l'incinération pour alimenter un réseau de chauffage urbain).

Plus d'informations sur le SIOM ? www.siom.fr

Contact SIOM :

- Selma TOLBA - Responsable de la communication
Tél. : 01 64 53 30 20 ou 06 89 33 74 99
Courriel : selma.tolba@siom.fr